

Par **Batatahlouwa**, le **09/04/2016 à 13:26**

Cela fait 1 an et demi qu'il ne s'en occupe plus rnG un garçon de 3 ans et un garçon de 5 ans
le garçon de 5 an n'est pas son fils rnBiologique il a juste reconnu car il avait peur que je perde
le garçon de 3 ans

Par **amajuris**, le **09/04/2016 à 15:13**

bonjour,rns'il l'a reconnu, au regard de l'état civil il en est le père.rnvous pouvez faire une
action en contestation de paternité.rnsalutations

Par **Batatahlouwa**, le **09/04/2016 à 15:17**

Merci mais la n'est pas le pbmrnLe pbm étant que le préfet lui a d'abord donner un titre de
séjour de 1 an afin qu'il puisse prouver du fait qu'il s'intéresse à nos 2 enfants rn rnPendant ces
1 ans il n'a pas respecter la décision du jaf ne m'a jamais payer les pensions ni même pris les
enfants rnJ'en ai référer au services de police rnEnsuite j'ai transmis cela au préfet rnDonc ma
question rnPkoï le préfet lui a donner un récépissé de 3 mois apres l'expiration de son titre
d'un an

Par **morobar**, le **09/04/2016 à 15:21**

Ma question: pourquoi écrire en petit chinois SMS dans un groupe juridique d'expression
française ?

Par **Batatahlouwa**, le **09/04/2016 à 15:39**

Cher monsieur morobar, rnTout le monde n'a pas eu la chance de faire des études ...

Par **Batatahlouwa**, le **09/04/2016 à 15:40**

Donc si c'est pour parler pour rien dire autant s'abstenir

Par **morobar**, le **09/04/2016 à 18:00**

Pas du tout ici ce n'est pas un forum de dégénérés du SMSr On écrit et reçoit des réponses en français correct. Sinon c'est à vous d'aller voir ailleurs.

Par **Batatahlouwa**, le **09/04/2016** à **18:03**

Mais de quoi je me mêle
Encore un frustré de la vie